



Le Syndicat des Eaux

1 – Ses compétences

Le Syndicat des Eaux créé en 1952 regroupe au total 466 communes. C'est un syndicat mixte dit « à la carte » qui possède trois compétences :

- ④ la production et la distribution d'eau potable regroupant 466 communes ;
- ④ la collecte et le traitement des eaux usées domestiques regroupant 413 communes ;
- ④ le contrôle, la réhabilitation et l'entretien de l'assainissement non collectif représentant 415 communes.

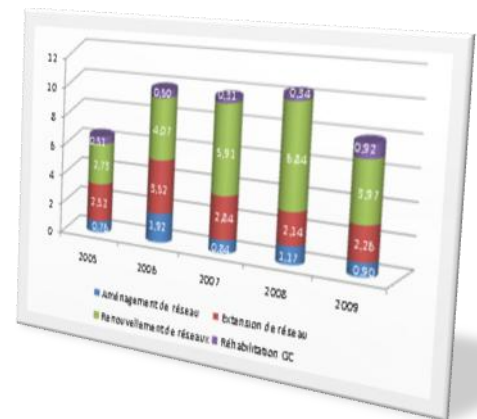
2 – Son fonctionnement

2.1 – Le Comité (546 délégués)

Au cours de l'année 2010, celui-ci s'est réuni à trois reprises :

28 Juin : le Compte Administratif 2009 a été adopté et le Budget Supplémentaire 2010 a été voté. Lors de cette réunion ont été présentés le rapport d'activités ainsi que le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable et d'assainissement. Le Comité a procédé au choix des délégués pour l'exploitation des réseaux d'assainissement de Salignac sur Charente, St Ciers du Taillon et Vergeroux. Il a également entériné les décisions prises par le Conseil d'Exploitation de sa Régie (RESE).

15 Novembre : cette réunion a été essentiellement consacrée au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) ainsi qu'au choix des délégataires du service d'eau potable de Courçon d'Aunis et des services d'assainissement de Courçon-Benon et de St Denis/La Brée



9 Décembre : Ce comité a voté principalement les tarifs 2011 et le Budget Primitif 2011. Il a également procédé au choix des délégataires pour l'exploitation du réseau d'assainissement de Les Gonds/Courcoury et l'exploitation de l'usine de production d'eau potable de Fondurant à Pons. Lors de ce comité, un exposé sur le thème de « utilisation d'une ressource privée : définition d'un forfait en cas de rejet à l'assainissement » a été présenté. Les décisions du Conseil d'Exploitation de sa Régie ont été entérinées.

2.2 – Le Bureau (Le Président et 16 Membres)

Il s'est réuni 8 fois au cours de l'année 2010. Ses principales actions ont été :

- Ⓢ l'adoption du programme 2010 de travaux neufs eau et assainissement afin de solliciter les aides financières et de procéder à leur dévolution ;
- Ⓢ d'arrêter les listes de travaux d'extensions, d'aménagements et de renouvellements de réseaux d'eau et d'assainissement ;
- Ⓢ l'achat des emprises foncières nécessaires à l'implantation des ouvrages d'eau et d'assainissement ;
- Ⓢ l'acquisition de matériel informatique ;
- Ⓢ la conclusion de marchés pour des prestations topographiques, de marchés d'assurances ;
- Ⓢ la conclusion de nouveaux contrats de fourniture d'eau en « gros » ;

- ④ le lancement de l'accréditation Cofrac pour la Cellule d'Inspection Télévisée ainsi que le renouvellement du véhicule et du matériel d'inspection télévisée des réseaux d'assainissement ;
- ④ la gestion du personnel (recrutements, indemnités,...) ;
- ④ l'installation d'antennes radio sur les châteaux d'eau ;
- ④ etc.

2.3 – La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Sa composition

Elle est composée de la façon suivante :

- de membres prenant part au vote :
 - membres élus de l'Assemblée (10)
 - représentants des associations locales des usagers du service (3 associations)
- de membres participant aux travaux et débats de la commission :
 - invités permanents (7 organismes tels que financeurs et exploitants)
 - invités occasionnels (Maires et/ou Présidents de Syndicats) en fonction des questions évoquées à l'ordre du jour.

Ses travaux

Une seule réunion s'est tenue en 2010 (le 27 Mai) qui a traité les dossiers suivants :

- ④ le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement décomposé en une 1^{ère} partie d'ordre financière et la seconde plus technique comportant notamment les différents indicateurs de performance tels que la qualité de l'eau, le taux d'impayés, le rendement du réseau,...
- ④ les dégrèvements exceptionnels des sinistrés de la tempête Xynthia.